

Rapport n°4 :**ISITE-BFC - masters intégrés dans les graduate schools EIPHI et INTHERAPI : Prolongation de la durée d'exécution des conventions de reversement**

Rapporteur (s) :	Maxime JACQUOT Vice-Président Formation et transformation pédagogique d'UBFC
Service – personnel référent	Directeur : Eric NOIRJEAN Direction des affaires financières Rédactrice : Elodie MIGUEL Chargée du suivi budgétaire ISITE-BFC
Séance du Conseil d'administration	7 juillet 2022

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Le COPIL ISITE-BFC a attribué le 22 janvier 2021 une enveloppe de 450 000 € pour financer en 2021-2022 cinq masters intégrés aux graduate schools d'UBFC. Chaque master a reçu une enveloppe de 75 000 € pour l'année universitaire 2021/2022.

Une demande de prolongation de la durée d'exécution des dépenses pour l'année universitaire 2022/2023 jusqu'au **30 juin 2023** (service fait) est demandée pour les cinq masters. Cette prolongation permettra d'effectuer les dépenses au bénéfice de ces masters. Sans cet accord, les fonds devraient être remontés à UBFC. Dans ce cas, ces dotations ne seraient pas dépensées en raison de la date et des conditions d'éligibilité. Il s'agirait d'une perte financière sèche pour les masters, les établissements membres et UBFC.

La liste des masters concernés est la suivante :

- **Master SIS** : Smart Integrated Systems – Université de Franche-Comté
GS EIPHI - Responsables : Franck CHOLLET et Sounkalo DEMBELE
- **Master Smart Mechanics** - Université de Franche-Comté
GS EIPHI - Responsables : Gaël CHEVALLIER et Emeline SADOULET
- **Master Computer Vision : Computer Vision for Robotics (VIBOT) / Medical Imaging for Applications (MaIA – Erasmus Mundus)** – Université de Bourgogne
GS EIPHI & INTHERAPI - Responsable : David FOFI
- **Masters Energy** – Université de Franche-Comté
GS EIPHI - Responsables : Nadia YOUSFI-STEINER et François LANZETTA
- **Master CDM** -Université de Bourgogne
GS EIPHI - Responsable : Bruno DOMENICHINI

La prolongation des durées d'exécution feront l'objet d'un avenant à la convention de reversement pour chaque master concerné.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir approuver la prolongation de la durée d'exécution des conventions de reversement ISITE-BFC des masters cités ci-dessus jusqu'au 30 juin 2023.